

Olivier Faron
Administrateur Général

Paris, le 15 janvier 2018

A l'attention des services en charge des ressources humaines

Objet : Campagne de taxe d'apprentissage pour l'année 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la collecte de la taxe d'apprentissage, votre entreprise va prochainement décider de l'affectation de sa taxe d'apprentissage. A ce titre et, au nom des équipes enseignantes du Cnam, je me permets de solliciter l'attribution à nos formations, d'une part des versements auxquels votre entreprise est assujettie au titre de la taxe d'apprentissage sur les salaires de 2017

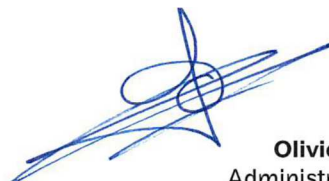
Cette sollicitation est l'occasion pour nous de vous rappeler notre projet d'établissement : excellence des formations, développement du e-learning, innovations pédagogiques au service de la réussite de tous – notamment des publics fragiles- et mobilisation en faveur de l'apprentissage.

C'est également une opportunité pour le Cnam de renforcer ses liens avec les entreprises. En effet, notre établissement a fondé son enseignement sur des formations répondant à leurs besoins et dispensées par un corps enseignant issu du monde académique et de l'entreprise.

Vous êtes donc nos partenaires naturels, tant pour développer les compétences de vos salariés que pour transmettre, à tous, le goût d'innover et d'entreprendre.

Certain de l'intérêt que vous saurez porter à notre démarche, je vous adresse mes remerciements les plus chaleureux par avance

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.



Olivier Faron
Administrateur général du Cnam